



**MUNICIPALITE
DE LA PAROISSE
D'OKA**

167

DC19

Projet d'exploitation éventuelle d'une
mine et d'une usine de niobium à Oka

Oka

6211-08-002

Extrait du livre des délibérations d'une séance ordinaire du Conseil, tenue en la salle du Conseil le 5 octobre 1998 et à laquelle étaient présents madame la conseillère Diane Désormeaux, messieurs les conseillers Luc Lemire, Jude B. Lavigne, et Paul Clément, formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire Yvan Patry.

Projet minier

Attendu l'existence d'un comité de citoyens relativement à l'ouverture d'une mine dans la Paroisse d'Oka, créé par la Municipalité dans le but de bien connaître l'impact d'un tel projet;

Attendu que le comité a sondé l'opinion des résidents du secteur touché par le projet et que la très grande majorité a exprimé son plus total désaccord avec la venue dudit projet;

Attendu les vives inquiétudes des résidents face aux risques de contamination de veine d'eau, baisse du niveau de la nappe phréatique, inconvénients reliés au dynamitage, au bruit, à la poussière, et pollution visuelle, perte de qualité de vie, impacts sur la production agricole, etc.

Attendu que l'agriculteur directement concerné par le projet a affirmé au comité qu'il n'était pas intéressé à vendre une partie de sa terre;

Attendu le développement d'un circuit agro-touristique dans ce secteur accueillant chaque année de nombreux visiteurs et des fortes retombées économiques qui en découlent;

Attendu le dépôt du rapport au Conseil et les recommandations fermes et unanimes du comité de citoyens de s'opposer au projet d'ouverture de la mine;

Pour ces motifs;

Il est proposé par le conseiller Paul Clément, appuyé par la conseillère Diane Désormeaux et il est unanimement résolu d'aviser les instances et parties concernées que la municipalité de la Paroisse d'Oka s'oppose formellement au projet minier de Niogan, incompatible avec l'environnement rural et la mission agricole de ce secteur de la Municipalité.

Que soient avisés de ce refus:

Ministère de l'environnement et de la faune
Ministère des mines et ressources naturelles;
Niogan Inc.
Caisse de dépôt et de placement
Fonds de solidarité des travailleurs de la F.T.Q.
Députée Hélène Robert

Adoptée

Vraie copie certifiée
Résolution no : 98-10-184


Secrétaire-trésorière adjointe

C.P.T.A.O.
29 MAI 2001
LONGUEUIL